

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2026 pour l'entrée en :
Parcours Accès Spécifique Santé (PASS)

Sur proposition de Philippe PAPAREL Directeur de la Faculté de Médecine et École de Maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux; pour l'année universitaire 2026/2027 est ainsi composée :

Jury de 1^{ère} ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
SUBTIL FABIEN	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
Membres :		
AUFFRET MARINE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
DIETSCH-VIVIANI LEO	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
DUPONT CORINNE	PU - Professeur des universités	UCBL
GAUCHER LAURENT	PU - Professeur des universités	UCBL
HALLE FRANCOIS	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
LAFON ARNAUD	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
LINCET HUBERT	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
LOPEZ JONATHAN	PU PH - Professeur des universités – Praticien hospitalier	UCBL
MADI AYODELE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
VEYRE GOULET SOPHIE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL
VIPREY MARIE	MCU PH - Maître de conférences des universités - Praticien hospitalier	UCBL

Le Directeur de la Faculté de Médecine et École de Maïeutique Lyon Sud Charles Mérieux Philippe PAPAREL est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 14/01/2026

Le Président de l'Université Lyon 1

Bruno LINAC

